Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-215600677-20260427-2026CM27AVR04-DE

GRAND CHAMP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 27 AVRIL 2026

N°2026-CM27AVR-04

AFFAIRES GENERALES : Règlement intérieur du Conseil Municipal
Rapporteur : Madame le Maire

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept avril, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 20 avril, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Maire ; M. Julian EVENO ; Mme Catherine DOUNIAS ; M. Stéphane SEVENO ; Mme Soazig LE BRUN ; M. Vincent COQUET ; M. Olivier SUFFICE ; Mme Françoise BOUCHE-PILLON ; M. Patrick CAINJO ; Mme Fanny LEVEILLE-CALVEZ ; M. Eric CORFMAT ; Mme Michelle LE PETIT ; M. Mickaël LE BELLEGO ; Mme Morgane JARLEGAND ; M. Didier DANJOUX ; Mme Céline KERVRAN ; M. Benoît-Raphaël CASTELAIN ; Mme Emmanuelle THOMAS ; M. Benoît OLIVIERO ; Mme Laurence KERNEUR ; M. Pierre LE PALUD ; Mme Christine ROYER ; M. Robert LE BODIC ; Mme Sophie BEGOT ; M. Cyrille COUGOULAT ; Mme Cindy ROUILLE-LE BOUDEC

Absents excusés :

M. Laurent PESLIER ; Mme Julie LAGADEC ; Mme Régine MICHARD

Pouvoir remis :

Mme Julie LAGADEC à Mme Soazig LE BRUN ; Mme Régine MICHARD à Mme Catherine DOUNIAS ; M. Laurent PESLIER à M. Julian EVENO

Nombre de Conseillers en exercice : 29 – Présents : 26 – Pouvoirs : 3 – Votants : 29

Secrétaire de séance : Mme Laurence KERNEUR

Madame le Maire expose que, conformément à l'article L 2121-8 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante doit établir son règlement intérieur.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les principales dispositions contenues dans le projet de règlement préalablement transmis à chaque conseiller municipal. Ce règlement évoque notamment :

- Les conditions d'organisation des séances du Conseil Municipal ;
- Le droit d'expression des élus ;
- Le débat d'orientations budgétaires ;
- Le déroulement des commissions municipales.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-8 imposant l'adoption d'un règlement intérieur dans les communes de 1 000 habitants et plus ;

VU l'installation du Conseil Municipal le 20 mars 2026 à la suite des élections municipales ;

VU l'avis FAVORABLE de la commission « Ressources » en date du 13 avril 2026 ;

Considérant la nécessité de fixer les règles de fonctionnement interne du Conseil Municipal pour la durée du mandat 2026-2032 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés : 5 votes CONTRE (Mme Christine ROYER, M. Robert LE BODIC, Mme Sophie BEGOT, M. Cyrille COUGOULAT, Mme ROUILLÉ-LE BOUDEC)

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-215600677-20260427-2026CM27AVR04-DE

Article 1 : **ADOPTE le règlement intérieur du Conseil Municipal pour la durée du mandat 2026-2032, tel qu'annexé à la présente délibération.**

Article 2 : **DIT que ce règlement intérieur entrera en vigueur à compter de l'adoption de la présente délibération.**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Mme Dominique LE MEUR

MAIRIE DE GRAND-CHAMP * 56 (Morbihan) * R.F.

Le Secrétaire de séance,
Mme Laurence KERNEUR